



**Séance ajournée
22 septembre 2010**

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 22 septembre 2010 à 18 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
Mme Silvia Barkany
Mme Hélène Bélisle
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny (18 h 43)
M. Alain Gauthier
M. Dominique Kenney
M. Fernand Lavoie
Mme Chantal Leblanc-Bélangier (19 h 14)
Mme Johanne Légaré
Mme Marie-Andrée Lépine
M. Jean Malette
Mme Marthe Nault
Mme Francine Poitras
M. Jean-Pierre Reid

Étaient absentes et absents :

M. Gilles Chagnon
M. Michel Gervais
M. Jacques Lemay
Mme Francine Lorange
M. Andrew Rhéaume

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des techno. de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Serv. organisation scolaire et transport
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives
M. Serge Lafortune, candidat au poste de commissaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-10-11-1272 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes, le tout conformément à l'article 3.4 du Règlement sur les modalités de fonctionnement des réunions du Conseil.

Retrait:

Point 5. *Commission de la construction du Québec (CCQ)*

Ajout:

Point 6A *Protocole d'entente pour les projets structurants à rayonnement régional dans le cadre du Fonds de développement régional*

Adoptée à l'unanimité.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président, M. Jocelyn Blondin, fait état des sujets suivants:

Au nom des membres du Conseil des commissaires, il offre ses plus sincères condoléances aux personnes pour le décès de l'un de leurs proches.

- Vallier Pelletier, employé au Service des ressources matérielles et Mme Rachel Larocque, secrétaire de gestion au Service des ressources financières, pour le décès de Mme Marie-Mai Pelletier, respectivement mère et belle-mère des personnes éprouvées.
- Mme Lucie Demers, directrice de service à la retraite, pour le décès de sa mère.
- Toute la famille Marois, pour le décès de M. Laurent Marois, directeur d'école de la CSRO à la retraite.
- Mme Mélanie Tétreau, enseignante à l'école du Village pour le décès de son grandpère, M. Jean-Guy Bourgeois.
- Mme Diane Duford, agente de bureau au CFPO, pour le décès de sa soeur, Madame Suzanne Duford.
- Mme Annie Franche, technicienne au Service des ressources humaines, pour le décès de son beau-frère, M. André Boissonneault.

À l'agenda:

- Centraide: déjeuner du 24 septembre 2010 - 10 personnes participeront à l'activité.
- Sondage de la FCSQ: dernière journée pour remettre le sondage de la FCSQ concernant le perfectionnement.
- Forum sur la persévérance scolaire: cinq personnes ont manifesté leur intention.
- Inauguration de la nouvelle école - secteur ouest: le lundi 4 octobre 2010 à 13 h 45. Une invitation vous parviendra sous peu.
- Journée nationale du personnel de soutien scolaire CSQ: 30 septembre 2010.
- Accueil du personnel de la CSPO: plus de 75 personnes ont reçu l'invitation.

Incidence : M. Ugo de Montigny prend son siège (18 h 43).

NOMINATION D'UNE OU D'UN COMMISSAIRE

Considérant la démission de Madame Gervaise St-Amour à titre de commissaire de la circonscription 10;

Considérant que son mandat de commissaire prend fin à la date de transmission au secrétaire général de la Commission scolaire d'un écrit en ce sens, soit le 25 août 2010, conformément à la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011*;

Considérant l'obligation du Conseil de combler le poste dans les trente jours de la fin du mandat d'un commissaire après consultation du Comité de parents;

Considérant que le Président a reçu le mandat du Conseil de consulter le Comité de parents;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents lors de la séance extraordinaire du 15 septembre 2010;

C.C.-10-11-1273 Monsieur Jocelyn Blondin propose :
que le Conseil comble le poste de commissaire laissé vacant par la démission de Madame Gervaise St-Amour en nommant Monsieur Serge Lafortune, commissaire de la circonscription 10;

qu'un avis public soit donné de cette nomination et qu'une lettre soit transmise au Directeur général des élections et à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de les informer de cette nomination.

Adoptée à l'unanimité.

DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATION – AMENDEMENT À LA POLITIQUE DE CONSULTATION (04-09-20)

Considérant la nécessité de revoir la Politique de consultation (04-09-20);

C.C.-10-11-1274 Monsieur Gilbert Couture propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées, des amendements à la Politique de consultation (04-09-20) en vue de son adoption à sa séance du 10 novembre 2010.

Adoptée à l'unanimité.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

PLAN D'ACTION (LOI 100)

Considérant la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (L.Q. 2010, c.16);

Considérant l'obligation pour les commissions scolaires d'élaborer des plans de réduction des dépenses de nature administrative conformément à la Loi;

Considérant l'échéance du 30 septembre 2010 pour soumettre lesdits plans à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion et des comités de relations professionnelles et du Comité consultatif des ressources financières;

Considérant la présentation auprès des membres du Conseil des dispositions desdits plans par le directeur général;

Considérant la recommandation du Comité de vérification et du Comité des ressources humaines;

C.C.-10-11-1275 Monsieur Mario Crevier propose d'adopter les orientations présentées et d'autoriser la transmission des documents appropriés à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au plus tard le 30 septembre 2010 conformément aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES PROJETS STRUCTURANTS À RAYONNEMENT RÉGIONAL DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Considérant que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) entend verser à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais une subvention maximale de quinze mille dollars (15 000 \$) pour la réalisation du 1^{er} Salon de la formation professionnelle et de la formation technique (FPFT) 2010, les 9, 10 et 11 novembre 2010 au Centre Robert-Guertin;

Considérant que cette subvention ferait l'objet d'un protocole d'entente entre la CRÉO et la Commission scolaire;

Considérant que ledit protocole désigne le directeur général de la Commission scolaire, président du Comité directeur de la formation professionnelle et de la formation technique, à titre de fiduciaire dudit projet de salon;

Considérant que le président du Conseil est le porte-parole officiel de la Commission scolaire sur tous les sujets qui la concerne conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que le directeur général assure la gestion courante de la Commission scolaire, veille à l'exécution des décisions du Conseil et exerce les tâches que celui-ci lui confie conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que la Commission scolaire a notamment pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire en vue d'atteindre un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que la conclusion dudit protocole avec la CRÉO nécessite l'autorisation préalable du Conseil;

C.C.-10-11-1276 Madame Silvia Barkany propose que le Conseil autorise la conclusion du Protocole d'entente pour les projets structurants à rayonnement régional dans le cadre du Fonds de développement régional;

que le Président du Conseil et le directeur général, désigné fiduciaire du 1^{er} Salon de la formation professionnelle et de la formation technique (FPFT) 2010, soient autorisés à signer au nom de la Commission scolaire ledit Protocole.

Incidence : Mme Chantal Leblanc-Bélanger prend son siège (19 h 14)

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-10-11-1277 Monsieur Serge Lafortune propose la levée de la séance. Il est 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 22 SEPTEMBRE 2010

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Message du président
3. Nomination d'un ou d'une commissaire
4. Dépôt pour fins de consultation – Amendement à la Politique de consultation (04-09-20)
5. ~~Commission de la construction du Québec (CCQ)~~
6. Plan d'action (Loi 100)
- 6A Protocole d'entente pour les projets structurants à rayonnement régional dans le cadre du Fonds de développement régional
7. Levée de la séance